



Ta relation de travail est saine quand il ou elle :



Reste vigilant·e et n'hésite pas à aborder le sujet quand une ou plusieurs de ces situations surviennent dans ta relation de travail.



Ces agissements en cas de caractère **répétitif ou cumulatif** peuvent constituer un **harcèlement moral et/ou sexuel** s'ils ont un **impact sur le moral et le travail** de la personne qui les subit.



Il est **urgent** de prendre contact avec la·le référent·e, l'employeur·euse, la médecine du travail etc...

Est à l'écoute de tes avis et tes propositions

Te fait confiance dans les missions accordées

Te respecte et se soucie de ton épanouissement professionnel

Te permet d'avoir toute ta place dans ton équipe

Sait ajuster le travail / son comportement quand tu lui signales un problème mentionné ci dessous

Fait appel à toi hors horaires de travail

Vérifie systématiquement toutes tes actions

Critique souvent ton travail mais sans te donner de pistes d'amélioration

Te transmet des consignes très floues (voire te reproche de demander des précisions)

Te fait travailler sous pression et dans des délais excessivement courts sans raison

Se ferme à la discussion en cas de problème

Communique très peu avec toi directement

Te parle souvent de façon passive-agressive

Commente ta tenue vestimentaire ou ton physique

S'exprime ou agit souvent avec agressivité

Te met à l'écart et te retire des responsabilités, des missions ou des accès (login, clés...)

Se comporte de façon très tactile

Te fait des blagues à caractère sexuel

Te pose des questions intrusives sur ta vie privée

Recourt à la manipulation ou au chantage

Use d'une position d'autorité pour te faire des avances

Te pose des questions sur ta vie sexuelle

T'humilie, t'insulte ou te dénigre en public ou en privé

"Pète les plombs" en cas de problème

Fait usage de menaces à ton encontre

Recourt au chantage pour des relations sexuelles